



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'AISNE

Direction départementale  
des territoires

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Service Urbanisme Habitat

### **DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE SIX ÉOLIENNES À LA MALMAISON**

Unité Centre Instructeur Droits des Sols de Laon

Conformément aux dispositions du code de l'environnement, le Préfet de l'Aisne a prescrit, par arrêté du ..... ~~6 JUIL. 2011~~ une enquête publique qui se déroulera du **02 novembre 2011 au 03 décembre 2011 à 13h00**, dans la commune de La Malmaison.

Cette enquête porte sur les demandes de permis de construire n° PC00245410L0005/6/7/8/9/10 déposées le 10 novembre 2010 par la société « Energie du Blanc Mont », en vue de la création d'un parc éolien composé de 6 éoliennes aux lieudits « Le Fond des Bois » parcelles n° B 177 et B 171 (éoliennes 1 et 4), « Proche la Grande Route » parcelle n° B 14 (éolienne 2), « Le Chemin du Cimetière » parcelle n° B 22 (éoliennes 3, 5 et 6) sur le territoire de la commune de La Malmaison.

Pendant la durée de l'enquête, toute personne intéressée par le projet pourra prendre connaissance du dossier aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie de La Malmaison, à savoir les lundis de 18h00 à 19h00, les mercredis de 11h30 à 12h30 et les vendredis de 13h30 à 14h30.

Toute personne pourra aussi formuler éventuellement ses appréciations, suggestions et contre-propositions sur un registre ouvert à cet effet ou les adresser par correspondance au commissaire enquêteur, à la mairie de La Malmaison. Ces observations devront être consignées ou reçues avant la fin de l'enquête.

M. Claude BAGUE, enquêteur vacataire, a été désigné, par le Président du Tribunal administratif d'Amiens, commissaire enquêteur ; en cette qualité, il siègera pour recevoir les observations du public à la mairie de La Malmaison :

- le mercredi 02 novembre 2011, de 15h00 à 18h00
- le lundi 14 novembre 2011, de 09h30 à 12h30
- le mercredi 23 novembre 2011, de 15h00 à 18h00
- le lundi 28 novembre 2011, de 09h30 à 12h30
- le samedi 03 décembre 2011, de 10h00 à 13h00

A l'issue de l'enquête, toute personne intéressée pourra prendre connaissance, à la préfecture de l'Aisne et à la mairie de La Malmaison, du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur.

Des informations pourront être demandées auprès de M. Thierry JACQUES, personne en charge du projet de la société « Énergie du Blanc Mont », 98 rue du Château, BOULOGNE BILLANCOURT (92100) ou à la direction départementale des territoires, service urbanisme habitat, centre instructeur droit des sols de Laon, 50 boulevard de Lyon, LAON (02011) cedex.

Le Préfet de Région est l'autorité compétente pour prendre par arrêté les décisions relatives aux demandes de permis de construire pour l'implantation de six éoliennes à La Malmaison.

FAIT A LAON, le

- 6 JUIL. 2011

**Pierre BAYLE**